

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 46.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, l'aligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 NOVEMBRE 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nos abonnés savent que nos conditions sont pour argent comptant. Nous avons droit d'exiger d'eux \$3.50 au lieu de \$3 pour leur abonnement quand ils ne paient pas d'avance. L'année achève, et un grand nombre n'ont pas encore payé. Nous avons donc le droit de réclamer d'eux la somme de \$3.50. Mais nous voulons bien encore leur donner une chance de se racheter : qu'ils paient sans plus de délai et nous épargner le trouble d'envoyer un collecteur, et nous acceptons les \$3.00. On admettra que nous ne pouvons faire plus pour les obliger et leur donner les moyens de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent.

On nous demande quelquefois de faire ceci, de faire cela, mais on oublie que, considérant la manière dont un grand nombre nous paient, nous aurions le droit de faire moins que nous ne faisons; nous donnons trop pour ce qu'on nous donne. Les journaux illustrés des autres pays comptant leurs abonnés par dizaines de mille, et publiant des annonces pour un montant considérable, sont dans des conditions bien différentes pour faire de grandes dépenses. Cependant, nous faisons plus qu'eux relativement. Nous nous proposons d'organiser un comité de collaborateurs, fort et populaire, et de faire certaines améliorations, mais il faut qu'on nous donne les moyens de faire ces changements dans l'intérêt du public. Nous espérons donc que ceux qui nous doivent vont se hâter de nous payer pour profiter de la réduction que nous leur offrons, et qu'ils vont nous envoyer d'autres abonnés afin de nous permettre d'opérer les réformes que nous avons en vue.

Les abonnés qui ont droit à la prime (c'est-à-dire ceux dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er janvier prochain) et qui ne l'ont pas encore reçue, sont priés de nous en informer de suite.

UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'École d'Agriculture de l'Assomption que nous publions dans une autre colonne.

Quand on contemple les tristes résultats de l'encombrement des professions dans ce pays, quand on voit tant de jeunes gens instruits et capables végéter dans les villes et solliciter des emplois publics, on ne peut s'empêcher d'accueillir avec enthousiasme tout ce qui est de nature à développer parmi notre population le goût et l'instruction agricole.

Malheureusement, notre sol, malgré sa fertilité, ne donne pas le tiers de ce qu'il devrait produire. Notre population a été longtemps imbuée de préjugés les plus déplorable contre tout système de culture amélioré; on s'obstine à marcher dans les sentiers de la routine.

Cependant, des progrès considérables ont été accomplis depuis quelques années. Nos cultivateurs sortent de l'ornière et prouvent, dans un grand nombre d'endroits, qu'ils sont capables de tenir tête à nos compatriotes d'origine anglaise. Ils ont aujourd'hui des moyens faciles de donner à leurs enfants l'éducation agricole qui leur a manqué à eux-mêmes. Ils ont les écoles agricoles qui ont tant fait en Europe pour le progrès de la culture et la prospérité des cultivateurs. Qu'ils en profitent donc dans l'intérêt de leurs enfants et de leurs pays. Qu'ils n'oublient pas que le plus grand service qu'ils puissent rendre à leurs enfants est de les mettre en état de vivre honorablement sur des terres.

Combien de fois nous avons entendu des jeunes gens de cœur et de talent dire : "Que je voudrais bien avoir employé à apprendre à cultiver les douze années que j'ai passées à étudier tant de choses qui ne me font pas gagner ma vie aujourd'hui."

Depuis deux ans, par exemple, le nombre des avocats a augmenté du double et les affaires ont diminué de moitié. On peut se faire une idée de la situation d'un bon nombre de jeunes avocats qui ne savent de quel côté tourner la tête.

Nous encourageons donc ceux qui ont des enfants à leur donner autant que possible une instruction agricole et industrielle, afin qu'ils puissent contribuer au succès du mouvement de progrès matériel qui se fait en ce moment et en profiter.

L'École d'Agriculture de l'Assomption offre toutes les garanties désirables. Elle est dirigée par la corporation du collège de cette paroisse, sous le contrôle du conseil d'Agriculture.

UNE AUTRE INSTITUTION FRANÇAISE

Nous sommes heureux de voir s'établir parmi nous une institution financière qui est déjà fort estimée en France, quoi qu'elle ne soit pas ancienne.

Ayant déjà pour 300 millions de francs de capitaux assurés, et un fonds de réserve de 9 millions, dirigée par les hommes les plus compétents, des financiers bien connus en France, cette institution offre toutes les garanties désirables. Un conseil de surveillance canadien composé de M. L.-H. Massue, député, de l'hon. M. Marchand et du Dr Leclerc, a été nommé. Nous sommes heureux de voir que MM. Pato-

naude et Leclerc, qui se sont associés un jeune français, M. Forrest, sont les agents au Canada de cette puissante association. Ce sont des jeunes gens entrepreneurs et actifs qui justifieront la confiance qu'on a mise en eux. Le système de l'association est bien simple et repose sur la capitalisation des intérêts.

L'Assurance Financière vend des bons d'escompte de 10 et 20 cents et d'un dollar, à raison de cinq pour cent de leur valeur nominale, c'est-à-dire que pour un dollar, par exemple, on est sûr d'avoir \$20 à une époque plus ou moins éloignée, quelquefois à l'un des premiers tirages, car il y a plusieurs tirages par année, et on peut, si les numéros de polices dont on est porteur, sortent, gagner des sommes considérables sans avoir déboursé grand chose. On obtient une police pour chaque \$20 de bons d'escompte qu'on a entre les mains.

Le commerce en France fait un grand usage des bons de l'association. Les négociants donnent souvent à leurs pratiques, pour les encourager à acheter, des bons d'escompte représentant la valeur des achats faits. Quand l'acheteur a en sa possession pour \$20 de ces bons, il peut réclamer gratuitement au bureau de l'Assurance Financière une police pour le même montant et même autant de polices qu'il a de fois \$20 en bons d'escompte.

Il ne faut pas oublier que le marchand lui-même obtient autant de polices d'assurance qu'il a de fois \$20 de bons d'escompte.

Quand les porteurs des polices désirent s'en débarrasser, soit parce que leurs numéros ne sortent pas dans les tirages, soit pour toute autre raison, ils peuvent toujours faire escompter les primes payées avec intérêt de six pour cent. En sorte que réellement on ne risque rien.

Nos lecteurs vont peut-être se demander comment l'association peut faire de si grands profits. Il faut savoir qu'à part les tirages et l'escompte des primes payées, la Société a 99 ans pour payer. Qu'on fasse le calcul de la capitalisation des intérêts composés d'une piastre pendant cinquante ans seulement, et on comprendra le fonctionnement et le succès de cette Société.

Le Figaro, parlant des difficultés qu'avait surmontées l'association pour faire son chemin, ajoutait, il y a quelques jours :

Mais il restait, à la vérité, un pas difficile à franchir.—Les Bons privilégiés de "l'Assurance Financière" seraient-ils favorisés de l'admission à la cote officielle? On sait que cette admission est toujours subordonnée à l'assentiment du ministre des finances. Sur ce point encore "l'Assurance Financière" a triomphé de toutes les résistances : la Chambre syndicale a conclu favorablement, le ministère a renoncé à toute opposition, les 72,000 Bons privilégiés sont inscrits à la cote officielle.

Ces résultats nous ont surpris; ils nous ont en même temps convertis et édifiés. Désormais, "l'Assurance Financière" voit s'ouvrir sans obstacle devant elle un horizon pour ainsi dire illimité d'affaires et de profits.

ÉMIGRATION ET RAPATRIEMENT

M. Guizot a dit : il faut un espace immense à certains peuples qui vivent surtout des produits de leur chasse et de leurs troupeaux; et quand les forêts ou les pâturages ne suffisent plus aux familles devenues trop nombreuses, un épar-

sort de la ruche et va chercher à vivre ailleurs.

Avec une faible variante, les paroles de M. Guizot pourraient, en quelque sorte, s'appliquer au peuple canadien.

Si le progrès industriel et agricole avait marché de pair avec l'accroissement de la population, au Canada, l'émigration n'aurait point pris des proportions aussi vastes. Le paysan canadien a vu diminuer son actif et augmenter son passif, à mesure qu'il a vu accroître sa famille. Ne sachant se perfectionner dans la science agricole, la routine neutralisant les expédients; ne pouvant opposer une digue à l'envahissement du luxe et voulant améliorer son sort, il a pris le chemin de l'exil.

L'émigration n'est donc que la conséquence naturelle de cette combinaison de causes. Et l'on peut dire, avec justesse, que le déversement de la population franco-canadienne dans la république américaine, provient d'un enchaînement de circonstances imprévues.

L'émigration étant un fait accompli pour près d'un tiers du peuple canadien; les théories et les utopies naissent de toute part; les uns cherchant un remède basé sur le principe de la thérapeutique : *similia similibus curantur*; les autres s'étayant sur la maxime plus rigoureuse et non moins médicale, *contraria, contrariis curantur*.

La colonisation, la diffusion de la science agricole, l'encouragement et la protection de l'industrie, appartiennent à la première catégorie. Les agences du gouvernement à l'étranger appartiennent à la seconde. Nous préférons la première comme pouvant atteindre plus directement l'objet en vue.

Il est un fait patent que personne ne peut s'empêcher d'observer, c'est que si le Canada eut offert autant d'avantages matériels que les États-Unis, les Canadiens ne seraient pas venus remplir les fabriques de la Nouvelle-Angleterre.

Que sert à tout un peuple d'être possesseur d'immenses terres, s'il ne sait pas les cultiver afin de donner la subsistance à sa famille. Il faut donc apprendre au colon et à l'agriculteur canadien deux choses indispensables, si l'on veut le retenir au pays, c'est-à-dire l'économie et la culture.

Au lieu de faire rapatrier les émigrés qui ont quitté le Canada parce qu'ils ne savaient pas cultiver, commençons donc à apprendre la culture à ceux qui sont encore au pays. Faites venir des agriculteurs français dans toutes les campagnes du Canada—they apprendront aux Canadiens à bien vivre et à faire des épargnes.

Au lieu de voter \$50,000 pour rapatrier les exilés, votez la même somme pour empêcher l'émigration et retenir dans le pays ceux qui voudraient le quitter.

Pour nous qui sommes émigrés, nous chercherons à améliorer le sort des nôtres dans notre patrie d'adoption. Vivant à l'ombre du drapeau étoilé, nos cœurs seront encore aussi français et canadiens qu'autrefois, loin du conquérant que nous ne pourrions jamais aimer (nous ne disons pas respecter) nous sommes liés par les traditions de nos aïeux, au peuple qui nous donne l'hospitalité. Teint du sang de nos pères, le sol que nous habitons est le nôtre, pour ainsi dire; et dans l'avenir, lorsque la civilisation aura purgé la société et les hommes de leurs préjugés, notre influence et notre amour de la patrie

sauront réunir la grande et nombreuse famille canadienne et française sur le continent, sous un même drapeau et une même devise : **Honneur, amour et liberté !**

Alors, et alors seulement, le rapatriement sera un fait accompli.

H.-A. DUBUQUE.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 6 novembre 1880.

Dieu merci ! nous voilà débarrassés des élections ! Quelle cauchemar ! quelle abominable invention ! Encore quelques mois de ce régime et les Américains, de manifestation en manifestation, seraient devenus manifestement fous.

Puisque Garfield est élu, je lui souhaite bonne chance ; que la Maison Blanche lui soit légère !

Il n'était pas trop tôt que cela finit. Ventre bleu ! j'en serais devenu moi-même enragé.

Tous les jours de nouvelles parades, avec des milliers de flambeaux qui empestent l'air ; et des rataplans par ci, et des coups de grosse caisse par là, le fifre qui ricane, la clarinette qui pleure, le tambour qui aboie, et puis des nègres et toujours des nègres ! Peut-on regretter un charivari pareil ?

* *

Madame Sarah Bernhardt est enfin arrivée à New-York, le 27 octobre, au milieu d'un concours extraordinaire d'admirateurs, de curieux et même de badauds. La grande artiste a fait la traversée en compagnie de neuf religieuses, avec lesquelles elle a eu de longs entretiens qui lui rappelaient, sans doute, les chères années—les plus pures de sa vie—qu'elle a passées au couvent.

On remarquait aussi sur le même bord la veuve de l'ex-président Lincoln, à laquelle personne ne faisait attention ! tandis que la belle, la triomphante Sarah, obtenait tous les suffrages et allumait tous les regards. Mais pourquoi s'en étonner ? La veuve de Lincoln n'est qu'une ex-présidente en retraite, pendant que Sarah Bernhardt est une reine..... de théâtre.

Dès son arrivée, on peut dire qu'elle a été bombardée de bouquets, de compliments et de discours. Cette ovation l'a beaucoup impressionnée. Elle ne savait à qui répondre, c'était comme un véritable feu d'artifice de galanterie et d'esprit.

Ma parole d'honneur ! on se serait cru à Versailles dans le bon vieux temps. Le grand salon de l'Amérique rappelait, tant bien que mal, la célèbre Galerie de l'Œil de Boeuf.

La seule chose que je regrette, c'est que personne n'ait songé, en parlant à cette dixième muse, de se servir de la langue poétique. Il y avait pourtant là, au premier rang, un des meilleurs déclamateurs que je connaisse, l'admirable Juignet.

Pourquoi ce talent si pathétique a-t-il cru devoir garder le silence en face d'une des divinités de l'Olympe ?

Voilà un mystère que je ne chercherais pas à divulguer. Je constate simplement un fait. Après l'avoir constaté je le déplore. Mais, après l'avoir déploré, je dois réparer un oubli :

A SARAH BERNHARDT

Quand l'hirondelle à l'Orient
Trouve un soleil plus souriant,
Des cieux d'or, des parfums de rose ;
Lorsqu'elle a suspendu son nid
A quelques palais de granit
Rose ;

On dit, qu'elle oublie et Paris
Et les portiques favoris
D'où son aile étonna le monde ;
Et cette foule, gonflée amer,
Qui, comme la puissante mer,
Gronde.

Mais quand renaissent les beaux jours,
L'hirondelle revient toujours
Vers toi, France ! qui nous enivre !
Ainsi vous reviendrez, Sarah,
Comme elle l'on vous y verra
Vivre.

Quelle soit vaincue ou vainqueur,
La France c'est tout notre cœur,

C'est le foyer de toute flamme !
Vous en êtes l'enfant gâté
Sarah, soyez en la beauté,
L'âme !

Poète aux beaux arts consacré,
Vous répandez le feu sacré
Dans les salons et sur la scène
Vous avez des couronnes d'or,
Mais New-York vous proclame encor
Reine !

* *

Aussitôt qu'un homme se distingue de la foule, soit par son érudition, son génie ou son héroïsme ou quelque autre grande faculté qui le met au rang des célébrités de son pays, on voit ordinairement surgir autour de lui une nuée de petits personnages qui s'appliquent à l'imiter, à s'habiller comme lui, à se donner ses airs.

De nos jours, on voit une foule d'idiotis qui se mettent à la torture pour ressembler à Gambetta. Sous l'empire, Godillot, le célèbre fournisseur de l'armée, passait son temps à singer Napoléon III.

Alphonse Karr avait un Sosie qui lui empruntait, non seulement son air, la forme de sa moustache et de son habit, mais même ses bons mots, sa façon de toucher et de cracher.

Nous avons en ce moment, à New-York, une nouvelle édition de ce parasitisme externe, et c'est le *Courrier des Etats-Unis* qui en est la victime, victime innocente s'il en fut une.

Le *Messageur Franco-Américain* est son ténia, et chaque jour ce parasite se nourrit de sa substance. Il lui prend déjà ses lecteurs, ses opinions, un jour il lui prendra son titre. Pour le fuir, le *Courrier* a transporté ses pénates à une lieue de son confrère. Mais celui-ci ne l'a pas lâché pour cela : il continue d'en faire sa proie. Oui, le *Messageur* est son cauchemar : il devient conservateur comme lui, littérateur comme lui, anti communiste, et, pour comble, il publie les mêmes feuilletons que son confrère.

L'année dernière, le *Courrier* publiait les *Filles de Bronze*, le *Messageur* aussitôt a donné ce feuilleton à ses lecteurs.

Il en est de même maintenant de *Son Altesse l'Amour*, tous les deux le publient en même temps, et pourtant, le *Courrier* a acheté pour \$200 le droit exclusif de le réimprimer.

C'est M. Xaxier de Montépin qui doit rire.

ANTHONY RALPH.

LA LITTÉRATURE CANADIENNE

A plusieurs reprises le journal illustré *McClure's Illustrated Weekly* de New-York, nous avait témoigné ses sympathies en faisant mention honorable des noms et des œuvres de plusieurs de nos littérateurs ; mais ce co-réligionnaire sympathique a voulu donner une nouvelle preuve de son estime et de ses sentiments affectueux à notre égard, en publiant une esquisse intitulé : *Montréal past and present* ; dans son numéro du 23 d'octobre dernier.

L'article en question remplit trois colonnes destinées aux articles de fond de ce journal ; nous croyons devoir donner une traduction de quelques passages détachés. L'auteur commence comme suit :

La population catholique de Montréal peut s'enorgueillir à juste titre d'avoir surpassé presque toutes les autres villes américaines, par le grand nombre d'hommes célèbres qui résident dans son sein, ou ont vécu au milieu d'elle par le passé. Plusieurs se sont distingués dans les lettres et possèdent déjà une réputation étrangère.

M. L.-H. Fréchette, si bien connu comme poète et dramaturge, actuellement attaché à la rédaction de la *Patrie*, et résidant à Montréal, a dernièrement reçu un *cablogramme* de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, lui annonçant que son poème *Fleurs Boréales* et son sonnet *les Oiseaux de neige* avaient été couronnés de préférence aux œuvres des autres concurrents.

M. Fréchette est le premier Américain ou Canadien dont les œuvres ont reçu cette marque de distinction de l'Académie française. Il est relativement jeune—car il naquit en 1841. Il a écrit et publié deux ou trois volumes de poésies qui ont mérité à l'auteur les félicitations de Victor Hugo, Lamartine et d'autres sommités littéraires de Paris.

M. Hector Fabre, rédacteur de l'*Événement*, et sénateur fédéral, est au nombre des meilleurs écrivains et des hommes les plus instruits du jour. Toutes ses productions littéraires sont recherchées avec la plus grande avidité, à cause de leur diction polie et gracieuse.

Après avoir parlé de Emma Lajeunesse (Albani), madame Sadlier et autres, l'auteur de l'article en question mentionne le nom et les exploits du colonel de Salaberry. Il dit :

En 1841, mourut à Montréal le lieutenant-colonel Joseph Bouchette dont les œuvres scientifiques et littéraires passeront à la postérité.

Plus loin apparaissent les noms de Mgr Lartigue, premier évêque du diocèse ; sir Georges-Etienne Cartier, sir Louis-H. Lafontaine, ce penseur profond ; sir A.-A. Dorion, juge en chef, qui a la réputation de parler l'anglais le plus recherché et le plus pur de tous les hommes publics du Dominion, etc., etc., etc.

Ce journal et le *Boston Pilot*, sont les seuls journaux anglais des Etats-Unis, sauf quelques exceptions, qui s'occupent de notre littérature franco-canadienne. Il est à espérer que tôt ou tard quelque compatriote qui habite la république américaine, saura faire connaître aux littérateurs (*scholars*) de ce pays les beautés inconues de notre littérature.

H.-A. DUBUQUE.

ÇA ET LA

Nous publierons la semaine prochaine les portraits et biographies des nouveaux ministres, MM. Mousseau et Caron.

* *

Le *Transcript*, le Boston, parle avec les plus grands éloges de notre violoniste, M. Desève, qui vient de donner un concert en cette ville.

M. Desève a épousé à Boston, le 28 du mois dernier, Mlle Joséphine Bruneau, petite-fille de feu M. le juge Bruneau.

* *

L'Angleterre à un budget qui dépasse quatre cent dix millions de piastres.

Les sources du revenu anglais sont diverses. Les douanes contribuent au budget une centaine de millions, l'accise cent vingt-cinq, les timbres une soixantaine, l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier, le service des postes, le service télégraphique et diverses autres recettes font la balance.

L'intérêt de la dette publique et la somme annuelle à verser au fonds d'amortissement font une entaille sérieuse à l'immense budget anglais. Ils absorbent au moins cent soixante millions de piastres ; c'est-à-dire que l'Angleterre paie chaque année un intérêt presque égal à notre dette nationale. Les frais du maintien de l'armée, de la marine et du service public en général dévorent le reste du budget.

* *

Dans une longue lettre au ministre de l'intérieur et des cultes en France, l'archevêque de Paris, Mgr Guibert, dit :

La dissolution des congrégations non reconnues atteindra 300 orphelinats, nombre d'asiles, d'hospices, dont la plupart sont des fondations privées ; elle enlèvera à des milliers d'écoles libres et communales les maîtres et les maîtresses qui les dirigent. Fermer les églises des religieux, c'est rendre les églises paroissiales insuffisantes.

L'archevêque de Paris déclare qu'à Paris seulement 60,000 Allemands regretteront l'absence des jésuites et des rédemptoristes ; 30,000 Italiens, les barnabites ; la colonie anglaise, les passionnistes.

Dans les pays évangéliques, on frappera l'influence française ; en Orient, par exemple, par la suppression des franciscains ; en Chine, dans les Antilles anglaises, par celle des dominicains ; dans les mers du Nord et sous le Tropique, par la suppression des oblats ; en Océanie, par la suppression des maristes.

Et l'archevêque conclut :

Qui remplacera ces "Ÿers de civilisation que les passions irrégulières de quelques Français auront éteints ? Qui nous rendra l'honneur et les bienfaits dont une proscription sans motif aura dépouillé notre patrie ?

* *

M. Tarte est aux prises avec le *Courrier de Montréal*, avec le *Nouveau Monde*, avec tout le monde. Il frappe à droite et à gauche ; les libéraux ne suffisant plus à satisfaire ses instincts guerriers, il exerce son zèle religieux contre ses amis les conservateurs qu'il est en train d'envoyer dans les enfers rejoindre les mânes des libéraux qu'il a exterminés. Sa religion ne connaît plus de bornes. Dans le *Canadien* du 2 novembre, il attribue les reproches que M. Houde, rédacteur du *Nouveau Monde*, lui a adressés, à la dyspepsie et il lui conseille de se soigner. Il prend ensuite M. Chapleau à partie. Le soupçon d'être en faveur d'une coalition, il commence à lui faire la guerre.

On dit que M. Tarte, se voyant repoussé par les conservateurs comme par les libéraux, va redoubler d'ardeur religieuse et préparer un programme sur lequel il compte pour entraîner le clergé à sa suite. Voici comment il accueille la nouvelle que M. Chapleau reste à Québec :

M. Chapleau ne s'en va pas : il reste—la *Miracle* le dit, le *Morning Chronicle* le redit.

Il préfère rester jusqu'à nouvel ordre. Nous savons pourquoi il reste. Il ne restera toutefois que juste le temps qu'il a besoin de rester.

Nous connaissons le fin fond de l'affaire. Le *Chronicle* est d'avis que, M. Chapleau restant, il n'y a pas de chance pour les "conservateurs extrêmes." Nous croyons, en vérité, que tous ceux dont la vertu politique est aussi vacillante que celle de notre confrère, ont raison de se réjouir. M. Chapleau a de la lentille à leur aërvic, et s'il faut les trente deniers "on" les trouvera.

Avouons-le : c'est un spectacle charmant que de voir les journaux dont les colonnes ont à peine suffi, depuis des années, à contenir les injures à l'adresse du premier ministre, triompher du bonheur en annonçant la bonne nouvelle qu'il leur reste !

Il est possible que M. Chapleau, qui est la discrétion même, trouve que son organe, le *Chronicle*, ait ouvert la bouche un peu grande. En effet le bouillant néophyte apprend aux "extrêmes"—c'est-à-dire à ces naïfs conservateurs qui croient qu'il y a des principes, au clergé, à ceux qui ne se vendent pas—que M. Chapleau peut se passer d'eux, attendu qu'il vient d'avoir une entrevue avec des libéraux modérés qui lui ont promis leur appui !

Nous savions que l'entrevue devait avoir lieu : nous remercions le premier ministre de nous en faire connaître les résultats par le canal du *Chronicle*.

SAINT-HENRI DE MASCOCHE

Notre mauvaise étoile nous a conduit l'autre jour de la gare de Saint-Henri de Mascouche aux environs des moulins Pangman. C'est cela qu'on peut appeler avec LaFontaine "un chemin montant, sablonneux, malaisé." Notre cheval disparaissait de temps en temps dans les abîmes d'une boue insondable, et nous sur-nagions tristement à la surface.

Nous faisons un appel à tous les habitants intelligents du comté de Joliette pour les prier de forcer la corporation qui a ce chemin sous son contrôle, de l'empêcher d'une manière convenable. De pareils chemins crient vengeance vers le ciel et proclament emphatiquement l'apathie de toute une population.

A PROPOS DU 24 JUIN

Voici copie d'une lettre adressée par le comte de Foucault à M. Philippe Gingras, qui travaille en ce moment à un album commémoratif de la fête du 24 juin dernier :

LORGERIE, ce 19 octobre 1880.

Monsieur,

Je m'empresse de vous envoyer la photographie que vous me faites l'honneur de me demander pour l'Album National que vous préparez. La part que j'ai prise à la grande fête de la nationalité Canadienne-Française a été bien faible, mais le souvenir de cette imposante manifestation restera toujours bien vivant dans mon cœur. C'est pour moi un grand honneur, que je vous remercie de m'avoir ménagé, d'être appelé à prendre place dans votre Album Commémoratif, à côté des hommes éminents qui ont pris part à la démonstration de Québec. Soyez assuré que je l'apprecie à sa juste valeur, et que, si loin du Canada que je sois appelé à vivre, je resterai toujours uni par le cœur à cette noble race si généreusement Française d'esprit et de sentiments.

Veillez agréer, monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de ma haute considération et de mon plus entier dévouement.

(Signé), CTE DE FOUCAULT.



HALLOWEEN—VEILLE DE LA TOUSSAINT

FABLE PREMIÈRE

LE LOUP ET LES DEUX BASSETS

(Respectueusement dédiés à mes compatriotes, rouges comme bleus)

Deux bassets descendant de la même lignée,
Unis par les plus doux liens,
Deux frères, je dirais, s'ils n'avaient été chiens,
Trottaient le nez bas, la mine rechignée,
Dès le matin de la journée, [reçu,
A travers champs et bois, pour chasser le blai-
Déjà plusieurs rongeurs, en tremblant pour leur
S'étaient blottis dans leur cachette ; [peut,
Ils avaient à plusieurs, déjà, causé venette,
Quand ils virent, tout à coup,
Accourir un vieux loup.
— Vils bassets, hurlait-il de loin, je me fais gloire
De vous croquer tous deux
En deux coups de mâchoire !
— Montrez donc, maître loup, votre museau li-
Dirent les chiens de chasse ; [deux,
En faisant face,
Serrés l'un contre l'autre, au fauve de nos bois.
Le loup s'avance vite en grossissant sa voix.
Mais bientôt, cependant, convaincu de la force
D'une telle union,
Il change de projet, voile sa rude écorce
Sous un accent mignon :
— Je reconnais ton droit : il est incontestable,
Et j'ai regret de mon emportement,
Dit-il, doucement, [table.
A celui des deux chiens qui semblait plus trai-
Soyons amis ; veux-tu ? Laisse-moi, sans façon,
Donner une leçon
Au mal appris qui m'a jeté l'injure ;
Ce sera court, je te le jure.
Le basset flagorné s'éloigna quelque peu.
L'autre fut dévoré malgré son grand courage.
— Maintenant, dit le loup, finissons notre ou-
Ce que j'ai fait n'était qu'un jeu. [vrage,
Et d'un bond vers le traître il s'élança avec rage
Et le dévore sur le lieu.

Or voici la morale : elle est simple à comprendre.
Canadiens-français,
Si vous vous divisez vous vous ferez surprendre
Par le vieux loup anglais.

POE LUX.

NOTES DE PARIS

M. Fabre écrit de Paris à l'Événement en date du 20 octobre :

J'ai eu le plaisir de déjeuner hier chez M. Molon avec M. Lucien Dior et son frère aîné. M. Lucien Dior se loue beaucoup de l'accueil qu'il a reçu chez nous, en particulier de la part M. Chapleau et de M. LeSage. Il a remporté l'impression la plus favorable des ressources de notre pays, et nous devons être reconnaissants à M. de Molon d'avoir dirigé l'attention d'hommes d'affaires aussi sérieux vers le Canada. Lui-même s'occupe beaucoup de nous, avec l'ardeur d'un patriote et le dévouement d'un savant.

M. Chicoine a quitté Paris hier soir après avoir parcouru la Bretagne et la Normandie, et les avoir étudiées avec le soin d'un observateur sérieux et pratique. Il a décidé deux jeunes bretons à venir tenter la fortune chez nous. M. de Molon offre de les faire suivre de quelques Normands, entr'autres d'un brave cultivateur qui a une famille de six enfants. Six enfants ! mais c'est déjà un canadien !

Particularité piquante. M. de Molon lui-même est né dans la commune de Jacques-Cartier. De là l'intérêt que, d'instinct, il a porté au Canada. Bientôt, il y aura presque autant de Canadiens en France que de Français au Canada.

Il y a en ce moment cependant peu de Canadiens à Paris. M. et Mme Moore, née Ostell, passent l'hiver au *Continental* ; M. Hawley est au *Meurice* ; Madame Lombier, née Perrault, vient de rentrer à Paris après avoir passé l'été à Saint-Malo ; M. et Mme Ulric Tessier sont en Italie.

Un de nos amis, presque un compatriote, puisqu'il a épousé une québécoise, (Mlle Panet), M. Feer, ancien chancelier du consulat de France à Québec, et depuis lors chancelier à Hambourg, vient d'être promu consul de 2^e classe. Tout récemment, M. Feer avait été nommé chevalier de la légion d'honneur.

On peut être né sous d'heureux hospices et mourir à l'hôpital.

Certains gens prétendent que sans argent, on ne peut rien faire. C'est une erreur. Sans argent on fait... des dettes !

VINGT ANS APRÈS

M. Fontaine écrit dans la Rive Nord :

Il y a vingt ans, sept jeunes gens, fraîchement sortis de l'école, fondaient à Montréal, un journal appelé le *Colonisateur*. Ce journal subsista quelques années avec une grande circulation. Il ne mourut pas de male-faim comme quelques-uns l'ont prétendu, mais parce que ses fondateurs le laisserent tomber pour vaquer à d'autres occupations. Il est assez curieux de voir aujourd'hui ce qu'il est advenu de ces jeunes gens. Chapleau, après avoir été longtemps ministre, est devenu premier à Québec ; il aura probablement le même sort à Ottawa, où l'Opinion publique le désigne comme devant être bientôt ministre fédéral en attendant qu'il devienne premier-ministre. Son travail et ses incontestables talents lui ont valu la plus belle place dont peut disposer notre gouvernement provincial. M. J.-A. Mousseau est depuis plusieurs années représentant aux Communes, et l'on parle de lui comme devant être ministre ou juge de la Cour Supérieure. Sicotte est registrateur pour le comté de Jacques-Cartier. Enfin de compte, c'est lui qui occupe la position la plus lucrative et la moins sujette à l'envie. L.-O. David est toujours resté journaliste ; c'est un excellent écrivain et l'un de ces hommes dont on respecte les opinions, quand même on ne les partage pas. D. Ricard est aujourd'hui dans les bureaux publics à Ottawa ; il écrivait bien, pensait encore mieux, et méritait une meilleure place. Wilfrid Tessier a, pendant quelque temps, occupé une des plus hautes positions parmi les employés de la Corporation de Montréal, mais un travail trop assidu l'a tué. Ludger Labelle, l'âme du *Colonisateur*, était une intelligence supérieure, mais le plaisir l'a fait mourir avant le temps. Quant au rédacteur de cette feuille il a été magistrat de district, mais cette position, qui satisfaisait son humble ambition, lui a été ôtée, lorsqu'il l'avait remplie avec conscience pendant huit ans. A.-N. Montpetit, que l'on adjoignit comme huitième collaborateur, fait aujourd'hui partie du Bureau de l'Instruction Publique. Nature impressionnable, il réussissait également en prose et en vers.

Il nous a paru singulier de suivre ceux que nous venons de mentionner, après un laps de vingt ans. Les uns sont haut placés ; les autres occupent des positions plus modestes. Presque tous, ils ont caressé ces divinités éblouissantes que l'on appelle la gloire et l'honneur ; mais aujourd'hui que l'âge les a rendus plus sages, ces mêmes jeunes gens travaillent dans la mesure de leurs forces à consolider et à réaliser ce qui fut le rêve de leur jeunesse, la prospérité du pays, sa grandeur et son rayonnement aux yeux des autres nations.

Que la terre soit légère à ceux d'entre nous qui ne sont plus ; et que Dieu sauve les vivants !

NOS GRAVURES

Le fort Edmonton.—Ce fort est situé, comme on sait, dans le Nord-Ouest, et sert de quartiers-généraux à la police à cheval.

Le marché aux pommes à Montréal.—Ceux qui sont allés au marché Bonsecours de Montréal connaissent l'endroit bruyant où se tiennent les commerçants de pommes.

"Halloween."—On verra par cette gravure que les protestants et les catholiques ne célèbrent pas la veille de la Toussaint de la même manière.

Voitures à vapeur.—Il ne manquait plus que cela. Evidemment, les chevaux ne seront plus utiles bientôt, il faudra les faire disparaître.

La fortune vient en dormant, dit-on. On a raison, car lorsque l'on dort bien on a de riches "sommes."

L'EXPULSION EN PROVINCE

TOULOUSE, 14 octobre.

MM. Carton, Massip et Gérardier, commissaires de police, accompagnés de soixante agents et escortés de cinquante gendarmes, ont cerné le collège de Sainte-Marie, appartenant à la Société des pères de famille, et dirigé par M. Villars, ancien juge de paix.

Les commissaires, présidés par M. Jeanmaire, inspecteur d'Académie, ont pénétré dans l'établissement à l'heure où les élèves étaient en classe. M. Villars reçoit les agents du préfet, et leur demande ce qu'ils désirent. M. Carton exhibe alors un arrêté préfectoral lui enjoignant de faire sortir à l'instant même du collège les professeurs ecclésiastiques qui s'y trouvent, attendu que ces professeurs appartiennent à l'ordre des jésuites, congrégation dissoute par les décrets du 29 mars.

M. Villars ne nie pas que des professeurs appartenant à la compagnie de Jésus n'enseignent dans son établissement ; mais il déclare que ce sont des professeurs libres, qui ne demeurent pas dans le collège, qui ont leur domicile privé en ville, et qu'ils usent de leur droit de citoyens en venant dans le collège de Sainte-Marie donner des leçons qui leur sont payées, comme elles le sont aux professeurs laïques.

M. Carton réplique que tout cela ne le regarde pas. Il a des ordres formels, il faut qu'ils s'exécutent. M. Villars répond que, puisqu'il en est ainsi, il ne cédera qu'à la force.

Les professeurs ecclésiastiques sont immédiatement réunis dans la cour, entourés de leurs élèves. Les agents du préfet prennent les noms de chaque maître et lui enjoignent de sortir. Tous unanimement résistent et protestent. Les élèves très surexcités crient : *Vivent nos maîtres !* L'inspecteur d'académie, M. Jeanmaire, furieux de cette scène, interpelle M. Villars en ces termes : " Monsieur le directeur, je vous rends responsable de ces scènes de désordre. " " Si quelqu'un met le désordre ici, monsieur l'inspecteur, c'est vous ! " réplique M. Bénézet, un professeur laïque, témoin de la scène.

Pendant ce temps-là, les agents de police mettent la main au collet des professeurs ecclésiastiques et les expulsent. Sur la place Saint-Sernin stationnait une foule immense, dont les sentiments étaient partagés. Les proscrits ont été applaudis par les uns et sifflés par les autres. Grâce à la gendarmerie qui, en nombre, maintenait les brailleurs, on n'a entendu que des huées lointaines. Les professeurs expulsés, accompagnés de quelques hommes de bonne volonté, se sont réfugiés dans des maisons amies du voisinage.

Restait la Chapelle, M. Carton en a ordonné la fermeture immédiate. M. Villars a fait observer que le Saint-Sacrement étant exposé, il ne pouvait obtempérer à cet ordre qu'après une décision du cardinal-archevêque. Le commissaire a demandé alors d'en référer au préfet. Celui-ci se trouvant à côté du collège dans la maison d'un conseiller de préfecture, M. de Laburthe, et du haut d'une fenêtre surveillait les exploits de ses agents. Il a dit à M. Carton de surseoir à la fermeture de la chapelle.

Pendant ce temps-là, les parents prévenus arrivaient en foule, tous anxieux pour leurs enfants. La police leur interdisait l'entrée de l'établissement.

Une grande effervescence n'a cessé de régner toute la journée à Toulouse. Vers les deux heures, l'abbé Marceille, ancien aumônier militaire, a failli être écharpé pour avoir dit que les jésuites étaient parfaitement dans leur droit de citoyens en allant enseigner là où cela leur convenait. Un voyou a crié : *Enlevez-le !* et, malgré des protestations indignées, ont été fait à l'abbé Marceille un mauvais parti, sans la gendarmerie, qui a dispersé la foule.

Vers trois heures, les hommes les plus honorables de notre ville, M. le colonel de Sarremejane, les commandants Lefebvre et Torta, M. de la Vieuxville, MM. Raymond et Paul Fieuxot, se rendant à Sainte-

Marie, ont été reconnus sur le boulevard de Strasbourg, hués, injuriés et poursuivis à coup de pierres, par deux cents voyous. Voilà le résultat des fameux décrets !

Un correspondant de Besançon envoie les détails suivants sur l'expulsion des Carmes de Mancenans, près Maiche :

Tous les montagnards des environs étaient venus se masser devant l'entrée du couvent. Après plusieurs sommations des agents de l'autorité, les Pères ont ouvert la première porte et ont entendu la lecture des arrêtés de dissolution, d'expulsion et de fermeture de la chapelle. Une protestation a aussitôt été formulée, au nom de la communauté et consignée par ministère d'huissier.

On a ensuite procédé aux expulsions individuelles en employant la force. Un religieux espagnol a demandé au capitaine de gendarmerie : " Que penseriez-vous, monsieur le capitaine, si les Espagnols chassaient à leur tour les Français qui résident en Espagne, et s'ils expulsaient M. Gambetta quand il se trouve à Saint-Sébastien ? "

Dans la chapelle, c'est Mme de Montalembert, ayant à ses côtés sa plus jeune fille, Thérèse, qui a énergiquement résisté aux sommations du chef de la force armée, honteux du rôle qu'on lui faisait jouer. " Petite nièce de Lafayette, qui a passé toute sa vie à conquérir les libertés civiles des États-Unis et de la France, a-t-elle dit ; veuve d'un homme qui a usé sa vie à la défense des libertés religieuses, sachez que je suis ici pour protester de toute mon énergie contre la violation de ces mêmes libertés. Oui, messieurs (en s'adressant à tous), je proteste, entendez le bien, et je ne sortirai d'ici que par la force. Madame, veuillez faire preuve de bonne volonté. — Comment ! vous osez me demander de la bonne volonté quand il s'agit d'une chose injuste, mauvaise... Non, messieurs, je ne connais pas cette bonne volonté-là ; je reste, et je ne céderai qu'à la force. — On va vous enfermer. — Eh bien, si l'on m'enferme, mon sacrifice est fait ; j'aime autant mourir de faim que de vivre sous un pareil régime. "

Enfin, sur les ordres du délégué de la préfecture, Mme Montalembert a cédé à la force, et est sortie aux cris de : " Vive la France ! Vivent les Carmes ! Vive la liberté ! " Les Pères expulsés ont reçu l'hospitalité de la comtesse.

LA NAVIGATION AÉRIENNE EN MER

Les aéronautes français vont lutter avec les Anglais et organiser des séries de ballons, absolument comme on fait des chevaux, et les Français ne s'arrêteront probablement pas devant la mer.

C'est qu'en effet, la navigation aérienne a fait, en France, de très grands progrès et est devenue facile, grâce à des études répétées, grâce en même temps à une invention de l'aéronaute Sivel, laquelle s'appelle le *cône ancre*.

Au-dessus de terre, le ballon qui veut s'arrêter, a la ressource de l'ancre ordinaire.

En mer, il ne saurait en être de même ; or, voici ce que Sivel a imaginé :

Il a fait confectionner un cône en toile à voile de la hauteur d'un mètre et de la capacité de 60 mètres cubes ; le cône est maintenu ouvert par un fort cercle de fer muni de cordes et communiquant au ballon ; à la pointe du cône il y a un anneau auquel est attachée une corde qui communique également avec le ballon.

Qu'arrive-t-il ? le cône jeté à la mer embarque 60 litres d'eau, ce qui constitue une force suffisante pour empêcher le ballon d'être emporté ; quand un coup de vent inflige au cône une situation oblique, son poids, qui n'est plus que de 45 litres est suffisant encore.

Trouve-t-on un de ces courants favorables comme il s'en rencontre si souvent en mer ? Vous tirez la corde qui correspond à l'anneau, le cône se renverse et se vide, et le ballon file avec sa vitesse naturelle. Voulez-vous ralentir sa marche ? Vous laissez aller la corde, le cône ancre se remplit de nouveau, et de nouveau vous rend ses utiles services.

UN ANNIVERSAIRE

Le 35^e de Ligne à Chevilly

LE 30 SEPTEMBRE 1870

Le 30 septembre, à dix heures du matin, M. le comte de Flavigny, président de la Société de Secours aux blessés, et il informé qu'un combat meurtrier venait d'être livré au-delà de Villejuif, et que de prompts secours étaient réclamés. Je fus prié de partir avec les quatre premières voitures. Notre petite escorte se composait de deux délégués, M. Leo Delibre et moi, deux aides-majors et huit brancardiers.

Nous arrivions vers les onze heures à Villejuif, où nous trouvions de nombreux blessés que l'intendance était en train de diriger sur Paris, et nous étions invités à poursuivre notre route. Nous devions trouver plus loin à exercer notre zèle et satisfaire le désir qui nous animait tous, de venir en aide à nos chers et malheureux soldats. On s'engagea sur la route de Fontainebleau complètement déserte; l'armée s'était repliée pour se mettre à l'abri des forts.

Pendant une demi-heure de marche, nous n'aperçûmes aucun être vivant. J'étais en avant avec mon collègue Delibes et nous portions, à tour de rôle, notre drapeau d'ambulance, nous efforçant de le mettre en évidence, car, plus nous avançons, plus il devenait probable que nous allions trouver le champ de bataille occupé par l'ennemi. Enfin, nous distinguons les premières maisons de Chevilly, et nous quittons la grande route pour prendre un petit chemin à droite, en pleine campagne, aboutissant directement au village.

A peine avions-nous fait trois cents pas que nous apercevions, à une certaine distance, des soldats prussiens occupés à ramasser nos blessés qu'il était malheureusement facile de reconnaître à leurs pantalons rouges. Comme nous pressions le pas, suivis avec beaucoup d'entrain par les aides-majors et nos brancardiers, un officier de uhlans vint à notre rencontre et nous dit, en fort bon français, de nous arrêter, prétextant qu'il ne pouvait nous laisser pénétrer dans les lignes d'investissement.

Cet ordre nous chagrina vivement, et nous fîmes en sorte d'obtenir de cet officier de nous laisser avancer de deux à trois cents mètres, car, à cette distance, on voyait distinctement le drapeau de Genève tenu par les ambulanciers allemands, qui remplissaient auprès des nôtres un devoir que nous étions jaloux de remplir nous-mêmes.

Enfin, cédant à nos vives instances, l'officier consentit à laisser avancer les deux aides-majors, Delibes et moi. Nous abandonnâmes donc nos voitures et nos brancardiers sous un bouquet d'arbres, et nous suivîmes l'officier allemand.

Un ambulancier allemand vint à notre rencontre, nous salua d'une façon fort courtoise et nous dit qu'il était heureux d'entrer en relations avec les délégués français de la Société de secours aux blessés. Il nous donna sa carte : « Mayer, à Hambourg. » Il ajouta que, depuis deux heures, le feu ayant cessé, on s'occupait de transporter nos blessés dans les fermes du village.

—A l'endroit où vous êtes, dit-il, vous ne trouverez que des morts :

En effet, nous ne voyions autour de nous que des cadavres portés à une seule place par des soldats. J'insistai pour obtenir la permission de pénétrer dans le village et d'être enfin utile à nos blessés. Delibes, de son côté, était entré en pourparlers avec un second délégué, qui venait de lui apprendre que, du côté de l'Hay, nos soldats n'avaient pas été relevés du champ de bataille ! Nous convînmes immédiatement qu'il s'occuperait de ce dernier village avec un de nos chirurgiens. Je devais, pour ma part, faire tous mes efforts pour pénétrer dans Chevilly avec le second major.

Après le départ de Delibes, je revins à M. Mayer. A la suite d'une longue con-

versation avec l'officier prussien, M. Mayer, consentit à me conduire auprès du commandant, qui se trouvait, nous dit-il, à l'entrée du village. Je fus heureux de ce premier succès, qui me rapprochait de notre but. Le chirurgien qui était resté avec moi avait remarqué qu'un de nos soldats donnait quelques signes de vie. Il s'était empressé de lui porter secours. Je le laissai à ce soin, et je pressai le pas afin de suivre M. Mayer et l'officier.

Dans un verger, à l'entrée du village, je vis deux soldats prussiens littéralement ficelés à un arbre, et je demandai à mon guide ce que cela voulait dire. Il me répondit que c'était des lâches qui avaient fui devant nos troupes, qu'ils devaient subir ce ligotage pendant quatre heures, afin qu'au cas où une nouvelle attaque de notre part se produirait, il se trouvassent exposés aux premiers coups de feu.

—C'est une très bonne punition, ajouta-t-il, qui empêche les hommes de reculer.

Je n'avais pas à discuter la punition ; mais, à part moi, je déplorai qu'elle existât, même dans l'armée ennemie !... Mon guide me laissa devant le village près d'un groupe de Prussiens, et continua sa route dans l'intérieur à la recherche du commandant. Je profitai de cet instant pour examiner avec soin l'endroit où je me trouvais.

Le village de Chevilly ne présente du côté de Paris qu'une suite non interrompue de murs d'une hauteur de deux mètres cinquante environ, avec une entrée sur le côté, à droite de l'Hay. Je frémis en voyant avec quelle solidité l'ennemi avait fortifié cette position. Il avait percé ce rempart de murailles de nombreuses et très petites ouvertures par où nos soldats étaient visés à coup sûr. Nous ne pouvions riposter avec succès à un adversaire qui se protégeait ainsi quand nous marchions au feu la poitrine découverte. Aucun abri, aucun pli de terrain ; quelques arbres à peine. La position était donc formidable, et cependant, le 35^e de ligne avait été lancé contre elle, avec ordre de l'enlever.

Le général Guilhem avait été frappé mortellement à trois cents mètres du village ; mais ses braves, continuant leur marche en avant sous une grêle de projectiles, étaient arrivés à l'entrée des premiers murs, forçant l'ennemi à se replier dans l'intérieur.

En continuant mes investigations, j'aperçus, au commencement de la rue, les cadavres d'une vingtaine des nôtres. Le corps d'un capitaine était à trois mètres plus loin ; une balle l'avait foudroyé. Sa physionomie avait conservé l'empreinte d'une héroïque résolution ; à son bras levé et raidi, à sa main convulsée, dont l'ennemi avait arraché l'épée, à ses lèvres contractées et demi-closes, on devinait le dernier cri de ce brave. Je me découvris et je fus frappé de voir les Prussiens, qui m'entouraient, se découvrir également. Mon émotion était grande, et j'eus besoin de faire quelques pas pour la dissiper.

A ce moment vint à moi mon guide, en compagnie d'un officier de forte corpulence et d'un certain âge, qui me demanda d'un ton bourru pourquoi je m'étais permis de quitter les lignes françaises. Ma témérité devait me coûter cher, disait-il, car il se croyait obligé de m'envoyer à Versailles. Je protestai énergiquement. Si j'étais arrivé jusque-là, c'était sous la protection du drapeau de Genève, et il me paraissait impossible d'être inquiété. M. Mayer vint à mon aide, parla en allemand, et au bout de quelques minutes, il me fut répondu sur un ton poli, presque aimable :

—Je vais, monsieur, vous autoriser à prendre des blessés, mais seulement après l'examen de notre chirurgien. Vous pourrez faire transporter dans vos voitures d'ambulance tous ceux qui porteront, attaché sur la poitrine, un petit carton blanc, sur lequel le major écrira : *Paris*. Vous aurez à vous soumettre aux prescriptions de l'officier qui vous conduit.

Ce fut donc en compagnie de M. Mayer et de l'officier de uhlans que nous pénétrâmes dans une ferme située à l'entrée du village, à gauche, et que j'ai su depuis

être la ferme Crétet. A mon entrée dans la cour, la première personne qui frappa ma vue fut un sergent prussien occupé à vérifier les chassapots que nous avions perdus dans le combat. Plus loin, dans l'angle à gauche, se trouvait une grange établie à moutons. Là, je vis, le cœur horriblement serré, une cinquantaine de nos soldats du 35^e étendus sur une mince couche de paille ! M. Mayer m'expliqua que ces malheureux, blessés entre les six et sept heures du matin, avaient été relevés à onze heures, qu'on avait déposé dans cette ferme ceux dont le transport paraissait dangereux, vu la gravité de leurs blessures, et que jusqu'à présent (deux heures de l'après-midi) on n'avait pu leur donner aucun soin.

Cependant aucune plainte ne s'échappait de la poitrine de ces braves. Tous paraissaient résignés, et l'officier, en entrant, ne put s'empêcher de s'écrier :

—Oh ! les vaillants soldats ! —Ce cri échappé aux lèvres d'un ennemi, n'était qu'un juste hommage rendu à leur résignation et à leur courage. Je profitai de ces bonnes dispositions et le pressai d'activer les formalités afin qu'il me fût possible d'enlever rapidement les hommes qu'on voudrait bien me livrer. Il m'assura qu'il serait fait diligence, — parce que, me dit-il, la guerre est chose bien triste et l'on doit faire de part et d'autre tout ce qui peut en diminuer les rigueurs !

Il m'offrit de visiter d'autres fermes. Je le priai de vouloir bien faire prévenir par un de ses hommes mon aide-major, dont la présence m'était nécessaire. Quelques minutes plus tard, il était près de moi. En arrivant, il m'expliqua qu'il avait vainement tenté de ranimer le blessé rencontré dans la plaine. Ce soldat, frappé au milieu du front par une balle sortie par le sommet du crâne, était expirant. Sa jambe s'était simplement agitée par un mouvement convulsif, mais tout secours avait paru inutile.

Je lui montrai nos courageux lignards qu'il visita l'un après l'autre ; nous leur adressâmes à tous une parole d'encouragement et je dois dire qu'en entendant parler français ils paraissaient heureux, nous serrèrent la main avec effusion et nous priaient de ne pas les abandonner. Je distribuai aux plus souffrants le contenu d'une gourde de cognac ; puis survint le major allemand et nous recommençâmes la visite. Chaque homme fut examiné par lui avec le plus grand soin. Il attachait avec une épingle sur la poitrine de vingt blessés le petit carton blanc, qui devait leur servir de sauf conduit et sur mon insistance, il voulut bien nous en donner quatre de plus, puis il nous annonça qu'il ne restait aucun blessé dans les fermes du voisinage. Tous avaient été dirigés sur Bourg-la-Reine. Il était inutile de pousser plus loin nos recherches.

Je priai M. Mayer d'envoyer un de ses hommes pour faire avancer nos voitures. Puis, nous nous mîmes en devoir d'opérer sur tous un pansement sommaire, afin que le transport n'augmentât pas les souffrances qu'ils enduraient, d'ailleurs, avec tant de stoïcisme. Hélas ! quelles affreuses blessures ! Le major allemand les avait bien choisis. Nous nous trouvions qu'en présence de bras et de jambes brisés.

C'est avec les plus grandes précautions que nous secourûmes ces malheureux, aidés avec un empressement auquel je rends justice, par M. Mayer et le chirurgien allemand. Malgré cela, notre triste besogne dura près de trois heures. Nous étions obligés d'attacher une grande partie des membres brisés avec des lattes et des fourreaux de sabres, qui nous servaient d'attelles.

A cinq heures et demie seulement je pus donner l'ordre du départ. Les Prussiens nous aidèrent à transporter jusqu'à nos omnibus nos chers blessés. Je recommandai vivement à M. Mayer ceux qui restaient, et je fus obligé, pour les consoler, de leur faire comprendre qu'on ne nous livrait leurs camarades qu'à cause de la gravité de leur état.

Enfin, je quittai la ferme Crétet, reconduit avec beaucoup d'égards jusqu'aux

voitures par mon officier de uhlans. Là je retrouvai mon collègue Delibes, qui, de son côté, avait ramené quelques pauvres blessés, entre autres le capitaine Martin, mortellement frappé. D'une voix calme il nous pressait de partir :

—J'ai mon affaire réglée, disait-il, je voudrais seulement arriver à Paris pour dire adieu à ma femme. Il fut placé dans un fourgon avec beaucoup de ménagements ; il souffrait affreusement. Grâce à des renforts que la Société nous avait envoyés, tous nos hommes furent installés et le triste cortège se mettant en mouvement se dirigea au pas vers Paris.

Nous n'arrivâmes qu'à neuf heures au Palais de l'Industrie. De prompts secours furent prodigués à nos blessés, répartis dans plusieurs salles et confiés à des dévouements à toute épreuve. Mmes la comtesse de Flavigny, marquise de la Ferronnays, la maréchale Canrobert, la marquise de Galliffet, la vicomtesse de Poix et Mme Vilbort, passèrent la nuit auprès d'eux ; mais la gravité des blessures donnait bien peu d'espoir de guérison ; le lendemain notre effectif était terriblement réduit. Le capitaine Martin n'était plus, mais il avait eu sa consolation suprême : il était mort entre les bras de sa femme.

Sur les vingt-quatre blessés que j'avais ramenés, trois survécurent aux amputations, qu'ils avaient subies avec ce calme et cette résignation que j'ai tant admirés. Si notre mission n'avait pas été fertile en résultats heureux, du moins nous avions procuré à quelques-uns de nos soldats la consolation de mourir libres, au milieu de leurs compatriotes. Parmi ceux qui survécurent, un Breton vint me rendre visite plusieurs mois après. Avant de me quitter, il me dit avec des larmes dans la voix : — Ah ! monsieur, je ne suis qu'un pauvre diable, mais si jamais vous passez au pays avec ces dames qui m'ont si bien soigné, venez me demander à déjeuner. Nous n'avons pas une cuisine si délicate que la vôtre, mais ma mère s'entend à faire l'omelette au lard, et je vous promets qu'elle vous en assaisonnera une dont vous vous souviendrez !

Je n'ai pas porté à ces dames cette bonne et naïve invitation ; peut-être l'eussent-elles acceptée en souvenir de leur pieux dévouement ?

Je ne veux pas terminer ce récit sans indiquer les pertes que nous avons éprouvées dans le combat de Chevilly et sans rendre hommage à l'admirable conduite du 35^e et de ses officiers.

D'après le remarquable travail du général Ducrot (*la Défense de Paris*), sur 11,000 hommes engagés, 2,120 furent mis hors de combat. Le 35^e de ligne, commandé par le colonel La Murioux, perdit à lui seul, 24 officiers et 759 hommes.

Tout le monde fit bravement son devoir. Le commandant Algan, suivi d'une centaine d'hommes, avait chassé l'ennemi d'une ferme et avait installé ses soldats à sa place. Malheureusement, les Prussiens revinrent en grand nombre, et incendièrent la ferme. Nos hommes continuaient à se défendre avec une farouche énergie, mais la résistance devenant impossible au milieu de la fumée et des flammes, il fallut se faire jour à travers le village et regagner la campagne, c'est ainsi qu'il en revint si peu...

Quand de Neuville voudra un pendant à ses *Dernières cartouches*, je lui recommanderai le 35^e de ligne à Chevilly !

F. BERTHAUDIN.

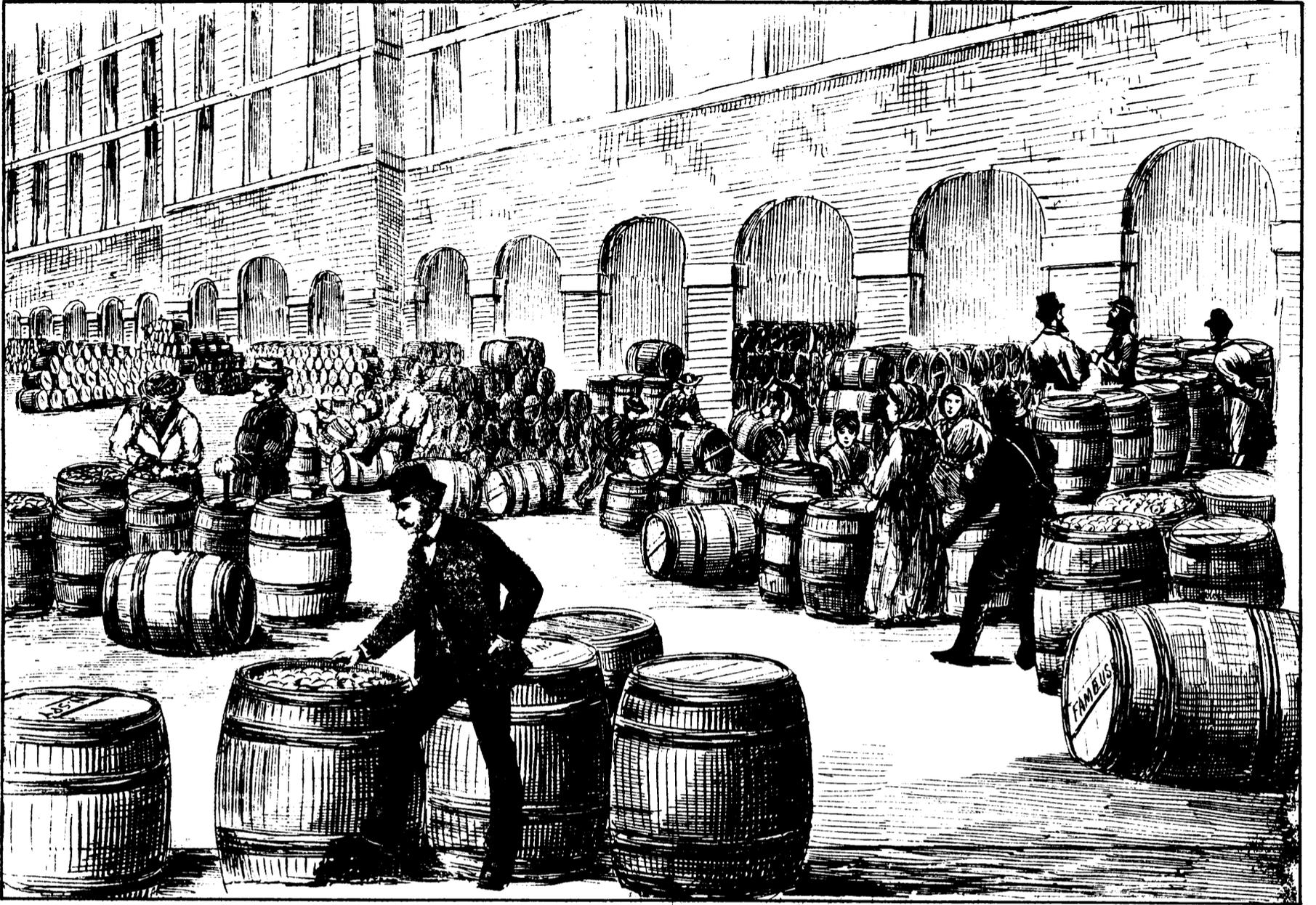
—Quelles sont vos opinions politiques, de mandait-on à un certain sénateur journaliste.
—Mon Dieu ! répondit-il, ça dépend du parti qui est au pouvoir.

Il vaut mieux une cruche qui soit bonne qu'une bonne qui soit cruche.

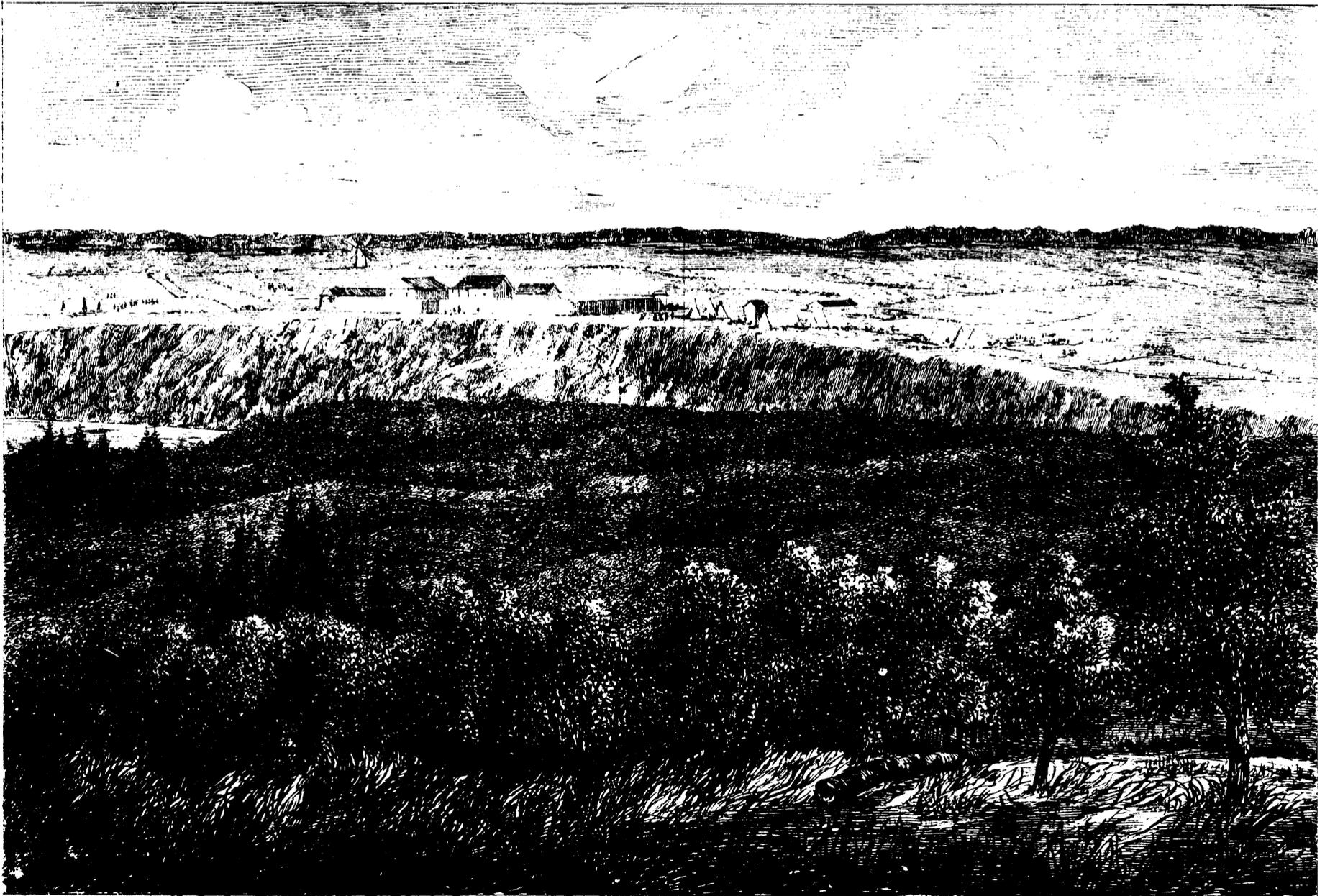
Deux paysans sont en arrêt devant la vitrine d'un chapelier. Ils contemplent avec extase un chapeau au fond duquel est placée une petite glace.

Premier paysan. — Pourquoi donc qu'on a mis ce miroir au fond de ce chapeau ?

Deuxième paysan. — Es-tu bête ! c'est pour que celui qui achète le chapeau voit comment il lui va, nom d'un chien !



MONTREAL—LE MARCHÉ AUX POMMES



LE FORT EDMONTON



TOURFAUT

BOGOURT

RIZA PACHA



TOURFAUT.

BOGOURT.

L'AMIRAL SEYMOUR



VOITURES A VAPEUR

du secours ; d'abord, ils ne distinguèrent pas en quelle langue s'expriment ces plaintes ; mais ensuite ils entendirent distinctement prononcer le mot *God* (Dieu !)

—Est-ce possible ? s'écria Victor. Un Flamand dans ce pays ? Venez, venez, allons voir. C'est probablement un malheureux compatriote.

—Restons ensemble, dit le Bruxellois. La main aux fusils ; car tout peut cacher une ruse. Donat, tâche de nous suivre dans les broussailles.

Guidé par le cri d'angoisse, ils trouvèrent un jeune homme assis contre un arbre. Il était pâle, ses joues étaient creuses, et un de ses pieds était entouré de lambeaux qu'il avait déchirés de ses habits. Ses premières paroles prouvèrent qu'il était Anglais, ce qui avait causé l'erreur de Victor, parce que le mot "Dieu" est le même en anglais qu'en flamand.

Il raconta que lui et ses compagnons avaient été attaqués par des bandits et qu'il avait reçu une balle dans le pied. Sa blessure s'était enflammée ; son pied s'était enflé douloureusement ; il ne pouvait marcher et avait rampé depuis quatre jours dans le bois, vivant de racines et de plantes dans l'attente d'une mort affreuse. Il suppliait les étrangers à mains jointes, pour l'amour de Dieu, de ne pas le laisser dans le désert. Son père tenait un grand store ou boutique dans les placers de la rivière de la Plume, et les récompenserait généreusement.

Victor et Jean parlèrent de placer le jeune homme sur l'âne ; mais le matelot jura que l'humanité était une sottise en Californie et qu'il n'avait pas envie de reprendre la charge d'un âne pour les beaux yeux de cet Anglais.

Comme le débat s'échauffait entre Roozeman et l'Ostendais, le Bruxellois dit :

—Venez un peu à l'écart avec moi, messieurs ; l'affaire est assez importante pour être discutée.

Quand on l'eut suivi à une vingtaine de pas, il reprit :

—Mes amis, nous avons eu le bonheur de trouver un mulet, c'est un secours précieux, et il nous permettait de marcher rapidement et à grandes journées vers le but après lequel nous soupirons tous. Le mulet est vieux et faible. Si nous allons nous charger de ce blessé, nous devons de nouveau porter sur notre dos les instruments et la claie, et nous en serons beaucoup retardés. Quant à la récompense qu'il nous promet, ne vous y fiez pas ; une fois en sûreté, il nous dira : "Je vous remercie et bonjour."

—Mais laisserons-nous donc mourir impitoyablement dans ce désert un chrétien, notre prochain ? Allez, continuez votre chemin, messieurs. S'il le faut, je resterai seul avec ce malheureux, et le porterai, si je puis.

Le blessé, qui le regardait de loin, vit bien que le jeune homme aux cheveux blonds plaçait en sa faveur. Aussi tendait-il des mains suppliées et son regard était plein d'éloquence.

—Eh bien, je m'oppose positivement au projet ridicule de Roozeman, dit le matelot. Porte les instruments qui veul ; moi, je ne me charge plus de rien.

—Soit ! alors nous porterons tout, n'est-ce pas, Jean ?

—Certes ; une pareille insensibilité est horrible.

—Et toi, Donat ?

—Moi, pour sauver la vie à un homme, je porte la claie et les haches jusqu'à l'autre bout du monde. Cela nous rendra Dieu favorable, et peut-être, pour nous récompenser, éloignera-t-il de nous les sauvages.

—Qu'en dis-tu, baron ? demanda Pardoos.

—Je pense, répondit le baron, que la vie d'un homme ne vaut pas la peine de faire tant d'embaras ; mais, soit, le malheureux est encore jeune ; je veux bien porter ma part des instruments.

Victor et ses amis avaient déjà déchargé en grande partie le mulet ; ils soulevèrent prudemment le blessé et le placèrent sur la bête. Le pauvre jeune homme remercia Victor les larmes aux yeux et lui jura chaleureusement de garder jusqu'au bord de la tombe le souvenir de sa générosité.

Selon leur promesse, Roozeman et Creps prirent la plus grande partie des instruments sur leur dos, et on lia le panier sur celui de Donat. Le voyage fut repris. En route, l'Anglais raconta comment ce malheur lui était arrivé :

—Mon nom est John Miller ; nous sommes de Kilkenny, en Irlande, dit-il. Je devais me rendre à Sacramento, afin d'y acheter nos provisions de farine pour mon père. Comme on ne pouvait se procurer assez de mulets à la rivière de la Plume, je suis allé aux placers du Yuba, et j'y ai trouvé, après quelques jours d'attente, les mulets dont j'avais besoin. Nous descendîmes avec rapidité des montagnes, car nos mulets étaient bons. Nous ne rencontrâmes rien de particulier dans notre voyage, jusqu'au troisième jour. Quelques heures avant midi, nous vîmes, au pied de la montagne qui dominait notre route, un homme accroupi et courbé, comme quelqu'un qui est très fatigué. Comme il était seul et n'avait pas d'autres armes qu'un revolver, il ne nous inspira pas de méfiance. Il répondit à nos demandes qu'il était parti de San Francisco pour aller aux mines du Nord, qu'il s'était égaré, et qu'il mourait de faim, faute de provisions. Nous lui donnâmes quelques biscuits et un bon morceau de viande salée. Cette homme avait de grosses moustaches rousses et les yeux singulièrement petits....

—Était-ce un Français ? demanda Victor étonné.

—Oui, c'était un Français ; il y en avait deux parmi nous qui savaient causer avec lui.

—La moustache rousse du Jonas ! murmura Victor ; Donat ne s'est pas trompé !

—Je n'aurais pas regardé si exactement son visage, continua le blessé, mais il me sembla qu'il nous examinait tous un à un de la tête aux pieds, et comptait nos armes. Il s'était levé et avait poursuivi son chemin ; nous avions, après lui avoir montré la bonne route, repris notre marche dans une direction opposée. Poussé par la défiance, je fis arrêter un instant mes compagnons et je grimpai sur une montagne pour observer l'inconnu. Il avait disparu et ne pouvait être caché nulle part dans cette plaine, sinon dans les broussailles ou dans le bois. Nous craignons une attaque des brigands qui rôdent maintenant en très grand nombre ; mais, comme après avoir marché avec rapidité pendant une heure et demie nous n'avions rien rencontré, nous nous arrêtâmes pour faire manger les bêtes et préparer notre propre dîner. À peine nous fûmes remontés sur nos mulets et prêts à donner le signal du départ, que plusieurs hommes parurent sur une montagne au-dessus de nous et nous envoyèrent quatre ou cinq balles. Nous nous mîmes sur la défensive et nous déchargeâmes également nos fusils. Mais une dizaine de brigands fondirent sur nous du haut de la montagne, avant que nous eussions eu le temps de recharger nos fusils. Un des nôtres cria : "Fuyez ! fuyez !" et je vis mes compagnons éperonner violemment leurs mulets et chercher leur salut dans la rapidité de leurs montures. Je voulais faire comme eux ; mais le même homme aux moustaches rousses et aux petits yeux m'ajusta et me tira une balle à travers le pied. Mon mulet fit un écart, me désorienta et suivit les autres. Les voleurs poursuivirent mes camarades ; j'entendis longtemps encore les coups de feu qui retentissaient dans le bois. J'étais couché là depuis quatre jours ; mon pied s'est enflammé. Je ne pouvais pas me mouvoir, et je prévoyais une mort terrible, lorsque Dieu m'exauça et m'envoya un secours et un salut inattendus.

Victor et Jean causèrent longtemps ensemble du rôle que la moustache rousse du Jonas avait joué dans cette histoire, et Jean Creps assura qu'il enverrait une balle dans le ventre du scélérat la première fois qu'il le rencontrerait.

Les Flamands atteignirent enfin l'endroit où ils devaient passer la nuit.

Pendant qu'on préparait le souper, Victor ôta les lambeaux du pied du jeune Anglais, lava avec beaucoup de soin la blessure enflammée et enveloppa son pied d'un linge propre. Ce pansement alléga si complètement les souffrances du malheureux, qu'il pût les mains de Roozeman et les arrosa de larmes de reconnaissance.

Donat ceda sa couverture au blessé, et quoique celui-ci refusât, Kwick resta inébranlable dans sa résolution et coucha sur la terre nue.

Cette nuit là, tous dormirent en repos sous la garde de leur sentinelle. Donat, tout content de lui et joyeux d'avoir pu faire une bonne action, en rêva et dormit d'un sommeil si profond, qu'il fallut le secouer pendant plusieurs minutes lorsque vint son tour de monter la garde.

(La suite au prochain numéro.)

LE VAMPIRISME EN SERBIE

J'avais entrepris un voyage à pied dans le Vargarez, et j'étais logé dans le petit village de Varlarska. Mon hôte était un Morlarque, riche pour le pays, homme très jovial, assez ivrogne, et nommé Vuck Poglonovich. Sa femme était jeune et belle encore, sa fille, âgée de seize ans, était charmante. Je voulais rester quelques jours dans sa maison, afin de dessiner les restes d'antiquités dans le voisinage ; mais il fut impossible de louer une chambre pour de l'argent ; il me fallut la tenir de son hospitalité. Cela m'obligeait à une reconnaissance assez pénible, en ce que j'étais contraint de tenir tête à mon ami Poglonovich aussi longtemps qu'il lui plaisait de rester à table. Quiconque a diné avec un Morlarque sentira la difficulté de la chose.

Un soir, les deux femmes nous avaient quittés depuis une heure environ, et, pour éviter de boire, je chantai à mon hôte quelques chansons de son pays, quand nous fûmes interrompus par des cris affreux qui partaient de la chambre à coucher. Il n'y en a qu'une ordinairement dans une maison, et elle sert à tout le monde. Nous y courûmes armés, et nous y vîmes un spectacle affreux. La mère, pâle et échevelée, soutenait sa fille évanouie, encore plus pâle qu'elle-même, et étendue sur une hotte de paille qui lui servait de lit. Elle criait :

—Un vampire ! un vampire ! ma pauvre fille est morte !

Nos soins réunis firent revenir à elle la pauvre Khava ; elle avait vu, disait elle, la fenêtre s'ouvrir, et un homme pâle et enveloppé dans un linceul s'était jeté sur elle et l'avait mordue en tâchant de l'étrangler. Aux cris qu'elle avait poussés, le spectre s'était enfui, et elle s'était éva-

nouie. Cependant, elle avait cru reconnaître dans le vampire un homme du pays, mort depuis plus de quinze jours, nommé Wiecznany. Elle avait sur le cou une petite marque rouge, mais je ne sais si ce n'était pas un signe naturel, ou si quelque insecte ne l'avait pas mordue pendant son cauchemar.

Quand je hasardai cette conjecture, le père me repoussa durement ; la fille pleurait et se tordait les bras, répétant sans cesse : "Hélas ! mourir si jeune, avant d'être mariée." Et la mère me disait des injures, m'appelant mécréant et certifiant le vampire de ses deux yeux, et qu'elle avait bien reconnu Wiecznany. Je pris le parti de me taire.

Toutes les amulettes de la maison et du village furent bientôt pendues au cou de Khava, et son père disait en jurant que le lendemain il irait déterrer Wiecznany et qu'il le brûlerait en présence de tous ses parents. La nuit se passa de la sorte, sans qu'il fût possible de les calmer.

Au point du jour, tout le village fut en mouvement ; les hommes étaient armés de fusils et de hanzars ; les femmes portaient des ferrements rougis ; les enfants avaient des pierres et des bâtons. On se rendit au cimetière au milieu des cris et des injures dont on accablait le défunt. J'eus beaucoup de peine à me faire jour au milieu de cette foule enragée et à me placer auprès de la fosse.

L'exhumation dura longtemps. Comme chacun voulait y prendre part, on se gênait mutuellement, et même plusieurs accidents seraient arrivés, sans les vieillards, qui ordonnèrent que deux hommes seulement déterraient le cadavre. Au moment où on enleva le drap qui couvrait le corps, un cri horriblement aigu me fit dresser les cheveux sur la tête. Il était poussé par une femme à côté de moi : "C'est un vampire, il n'est pas mangé des vers," s'écriait-elle, et cent bouches le répétaient à la fois. En même temps, vingt coups de fusils tirés à bout portant mirent en pièces la tête du cadavre, et le père et les parents de Khava le frappèrent encore à coups redoublés de leurs longs couteaux. Des femmes recueillaient sur du linge la liqueur rouge qui sortait de ce corps déchiqueté, afin de frotter le cou de la malade.

Cependant, plusieurs jeunes gens tirent le mort hors de la fosse, et, bien qu'il fût criblé de coups, ils prirent encore la précaution de le lier bien fortement sur un tronc de sapin ; puis ils le traînèrent, suivis de tous les enfants, jusqu'à un petit verger en face de la maison de Poglonovich. Là étaient préparés d'avance force fagots entremêlés de paille. Ils y mirent le feu, puis y jetèrent le cadavre et se mirent à danser autour et à crier à qui mieux mieux, en attendant continuellement le bûcher. L'odeur infecte qu'il répandait me força bientôt de les quitter et de me rendre chez mon hôte.

Sa maison était remplie de monde : les hommes, la pipe à la bouche ; les femmes, parlant toutes à la fois et acablant de questions la malade qui, toujours très pâle, leur répondait à peine. Son cou était entortillé de ces lambeaux teints de la liqueureuse infecte qu'ils prenaient pour du sang, et qui faisaient un contraste affreux avec la gorge et les épaules de la pauvre Khava.

Peu à peu toute cette foule s'écoula et je restai seul d'étranger dans la maison. La maladie fut longue. Khava redoutait beaucoup l'approche de la nuit, elle voulait toujours avoir quelqu'un pour la veiller. Comme ses parents, fatigués par leurs travaux de la journée, avaient de la peine à rester éveillés, j'offris mes services comme garde-malade, et ils furent acceptés avec reconnaissance. Je savais que ma position n'avait rien d'intéressant pour les Morlarques.

Je n'oublierai jamais les nuits que j'ai passées auprès de cette malheureuse fille. Les craquements du plancher, le sifflement de la bise, le moindre bruit la faisaient tressaillir. Lorsqu'elle s'assoupissait, elle avait des visions horribles, et souvent elle se réveillait en sursaut en poussant des cris. Son imagination avait été frappée par un rêve, et toutes les commères du

pays avaient achevé de la rendre folle en lui racontant des histoires effrayantes. Souvent, sentant ses paupières se fermer, elle me disait : "Ne t'endors pas, je t'en prie. Tiens un chapelet d'une main et ton hanzar de l'autre ; garde-moi bien." D'autre fois, elle ne voulait s'endormir qu'en tenant mon bras dans ses deux mains, et elle le serrait si fortement qu'on voyait dessus longtemps après, l'empreinte de ses doigts.

Rien ne pouvait la distraire des idées lugubres qui la poursuivaient ; elle avait une grande peur de la mort, et elle se regardait comme perdue sans ressource, malgré tous les motifs de consolation que nous pouvions lui présenter. En quelques jours, elle était devenue d'une maigreur étonnante ; ses lèvres étaient totalement décolorées, et ses grands yeux noirs paraissaient encore plus brillants ; elle était réellement effrayante à regarder.

Je voulus essayer de réagir sur son imagination en feignant d'entrer dans ses idées. Malheureusement, comme je m'étais d'abord moqué de sa crédulité, je ne devais plus prétendre à sa confiance. Je lui dis que je savais une conjuration très puissante contre les mauvais esprits, et que, si elle voulait, je la prononcerais à mes risques et péril pour l'amour d'elle.

D'abord sa bonté naturelle lui fit craindre de me brouiller avec le ciel ; mais bientôt la peur de la mort l'emportant, elle me pria d'essayer ma conjuration. Je savais par cœur quelques vers français de Racine ; je les récitai à haute voix devant la pauvre fille, qui croyait cependant entendre le langage du diable. Puis, frottant son cou à différents reprises, je signai d'en retirer une petite agate rouge que j'avais cachée entre mes doigts. Alors je l'assurai gravement que je l'avais tirée de son cou et qu'elle était sauvée. Mais elle me regarda tristement et me dit : "Tu m'as trompée ; tu avais cette pierre dans une petite boîte, je te l'ai vue. Tu n'es pas un magicien." Ainsi ma ruse lui fit plus de mal que de bien. Dès ce moment, elle alla toujours de plus en plus mal.

La nuit avant sa mort elle dit : "C'est ma faute si je meurs. Un tel (elle me nomma un garçon du village) voulait m'enlever. Je n'ai pas voulu, je lui ai demandé pour le suivre une chaîne d'argent. Il est allé à Marcaska en acheter une, et pendant ce temps-là, le vampire est venu. Au reste, ajouta-t-elle, si je n'avais pas été à la maison, il aurait peut-être tué ma mère. Ainsi, cela vaut mieux." Le lendemain, elle fit venir son père et lui fit promettre de lui couper lui-même la gorge et les jarrets afin qu'elle ne fût pas vampire elle-même, et elle ne voulait pas qu'un autre que son père commit sur son corps ces inutiles atrocités. Puis elle embrassa sa mère et la pria d'aller sanctifier un chapelet au tombeau d'un saint homme auprès de son village, et de le lui apporter ensuite. J'admire la délicatesse de cette paysanne, qui trouvait ce prétexte pour empêcher sa mère d'assister à ses derniers moments.

Elle me fit détacher une amulette de son cou. "Garde-la, me dit-elle ; j'espère qu'elle te sera plus utile qu'à moi." Puis elle reçut les sacrements avec dévotion. Deux ou trois heures après, sa respiration devint plus forte, et ses yeux étaient fixes. Tout d'un coup elle saisit le bras de son père et fit un effort comme pour se jeter sur son sein ; elle venait de cesser de vivre. Sa maladie avait duré onze jours.

Je quitai quelques heures après le village, donnant au diable de bon cœur les vampires, les revenants et ceux qui en racontent les histoires.

PROSPER MÉRIMÉE.

Les travailleurs.—Avant que de commencer vos ouvrages pénibles du printemps, après un hiver de repos, votre système a besoin d'être purifié et de se renforcer pour prévenir et guérir d'une attaque de fièvre ou d'autres maladies du printemps qui vous servent préjudiciables pendant une saison d'ouvrages. Vous saurez du temps, vous éviterez beaucoup de maladies et économiserez, si vous faites usage d'une bouteille des AMERS de HOUBLON dans votre famille durant ce mois. Ne différez pas. Voir une autre colonne.



LA PREMIÈRE ÉPREUVE DE PATIENCE

CHOSSES ET AUTRES

— "L'ARTISAN CANADIEN." Tel est le titre d'un nouveau journal publié à Lowell, par M. Alp. Thériault.

— Les trois quarts du blé importé en France, au cours de l'année dernière, venaient des États-Unis.

— La princesse Louise a définitivement décidé de passer l'hiver en Angleterre.

— Toronto veut avoir de nouvelles bâtisses parlementaires. Les architectes sont à discuter les plans.

— On mentionne la découverte d'une nouvelle mine d'or à Little River, district de Caribou, comté de Halifax.

— On agite la question de la construction d'un chemin de fer entre Louiseville (Rivière-du-Loup) et Hunstertown.

— Les premières vaches furent importées en Amérique par Christophe Colomb, dit-on, à son second voyage.

— Le Trésor des États-Unis a décidé que Mlle Sarah Bernhardt doit payer la somme de \$4,800 comme droits de douane sur ses robes, évaluées à \$80,000.

— La Prusse augmentera encore les taxes, un déficit nouveau l'obligeant d'emprunter cinq millions de marcs.

— M. Burchard, directeur de la Monnaie, estime qu'il y a dans le trésor des États-Unis \$369,801,803 en or, et \$149,769,334 en argent.

— Les tempêtes qui ont sévi récemment sur les côtes d'Angleterre ont causé pas moins de 161 désastres maritimes.

— On évalue à quinze cents tonneaux la quantité de minerai de fer expédié des mines de Hull aux États-Unis durant le mois d'octobre.

— La Russie a concentré 10,000 hommes sur la côte du Pacifique près de la frontière chinoise. Sa flotte dans ces parages est considérable.

— Les journaux catholiques de Paris publient une longue lettre du pape à l'archevêque de Paris. Sa sainteté proteste en termes modérés contre l'exécution des décrets.

— Une dépêche de la Ville du Cap (Afrique), dit que les volontaires qui combattent les Basutos sont découragés et désespérés. Ils demandent des secours au gouvernement anglais.

— On dit qu'il est question d'établir, dans la province, une succursale de la banque de Paris et des Pays-Bas, celle-là même qui a négocié l'emprunt provincial.

— Des troubles ont été occasionnés à Lyon, France, par l'expulsion d'une communauté religieuse non autorisée. Un ouvrier a reçu une blessure fatale.

— Une dépêche de St-Joseph de la Beauce dit que la rivière Ste-Marie a tellement monté, que les habitants ne peuvent se rendre qu'en canot de l'église au chemin de fer de Lévis et Kennebec.

— On évalue à deux millions le nombre de pièces de bois de construction qui seront tirées, cette année, des forêts de l'Ottawa : cela représente une augmentation de 75 pour cent sur les opérations de l'an dernier.

— Un banquet sera offert à MM. Thiers et De Molinari, membres français du syndicat du Pacifique canadien. Il aura lieu le 18 du courant, et sera présidé par l'hon. M. P. J. O. Chauveau.

— M. J.-A. Chicoyne, président de la Société de colonisation des Cantons de l'Est, est arrivé d'Europe, en compagnie de deux agriculteurs bretons venus pour s'occuper de la colonisation de ces cantons.

— La Turquie a porté à 42,000 hommes le chiffre de ses troupes dans la Thessalie et dans l'Épire. Elle a aussi commencé la construction de dix batteries destinées à la défense des Dardanelles.

— La navigation sur la Baltique devient de jour en jour plus difficile, vu l'amoncèlement des glaces. On s'attend à un hiver précoce et rigoureux.

— MM. Parnell et Dillon ont adressé la parole à Tipperary. Parnell a dit que si toute l'Irlande était comme le comté de Mayo, l'Angleterre aurait besoin de 60,000 hommes de police.

— 3,000 perses ravagent les villages des Kurdes près de la frontière occidentale. Le gros de l'armée kurde, après deux attaques infructueuses, a commencé à retraiter vers le Sud-Ouest.

— M. Davis, surintendant des ateliers de locomotives du chemin de fer du Nord, à Montréal, travaille en ce moment à une locomotive qui marchera, dit-on, à raison de 90 milles à l'heure.

— Le nombre des mendicants est évalué pour l'Allemagne toute entière, à 200,000 qui, à raison de 1 mark 50 par jour, absorbent 500,000 marks (\$75,000 fr.)

— Ce chiffre montre que le vagabondage et la mendicité ont pris là un développement extraordinaire.

— La révolte des tribus Kurdes au nord de la Perse donne de l'inquiétude au gouvernement de Téhéran. On estime à 10,000 ou 15,000 le nombre des insurgés. Ils sont bien armés et leur cavalerie est admirablement bien montée. Ils ont déjà ravagé et pillé une centaine de villages. La ville de Miyandoab, peuplée de 10,000 habitants a fait une vaillante défense et ne s'est rendu qu'après l'épuisement de ses munitions de guerre. Les Kurdes y ont commis des atrocités comme partout ailleurs.

— M. J.-B. Verrette, un vétéran de 1812, est mort le 3 novembre, à la Jeune Lorette, à l'âge de 85 ans. Il avait assisté à la bataille de Chateauguay, et recevait une pension du gouvernement.

— On apprend que sur les instances du gouverneur-général, le gouvernement anglais a mis gratuitement un vaisseau de guerre à la disposition du gouvernement canadien, pour être employé comme vaisseau école à l'éducation et l'exercice des matelots.

— L'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes compte maintenant par tout l'univers 1,240 établissements et 2,234 écoles fréquentées par 400,000 élèves.

Il en compte trois en Egypte, trois en Cochinchine, trois dans l'Indoustan, deux en Chine, etc., etc.

— Au synode de Ratisbonne, on s'est plaint de ce que, dans beaucoup de mariages mixtes, les enfants sont élevés dans la religion catholique. Il a été constaté, en outre, que, dans les trois dernières années, 29 protestants ont embassé la religion catholique, tandis qu'on n'a compté que 3 catholiques qui soient entrés dans l'église protestante. Si, dans chaque synode, on faisait une statistique semblable, on verrait le catholicisme persécuté gagner toujours du terrain.

— M. le maréchal de Mac-Mahon a fait l'ouverture de la chasse chez lord George Campbell, fils du duc d'Argyll, et beau frère de la princesse Louise d'Angleterre, marquise de Lorne, propriétaire d'un château réputé parmi les plus beaux de l'Ecosse.

Cette fête cynégétique a été des plus animées. Le soir, les piqueurs n'en pouvaient mais, tant la chasse avait été abondante : plus de quatre-vingts grouses et autant de lièvres ont été abattus.

Un grand dîner en forêt réunissait, le soir, les invités de lord Campbell.

— Plusieurs actes de violence ont encore été commis par des membres de la Ligue ou sous leur inspiration. Charles Dudgeon, magistrat de Leimaster, a été tiré, pendant un voyage à Clonford à Longford, à 13 milles de Dublin. Il n'a pas été atteint, et se retournant aussitôt, son revolver à la main, il a couru sur l'assassin qui a pris la fuite. Une bande armée a attaqué à Cosheen, à sa résidence, M. Long, l'a fait prisonnier, puis l'ayant entraîné à quelque distance, a commencé à le torturer horriblement. Les bandits lui ont coupé les oreilles, et l'ont laissé presque mort.

— L'histoire compte à peu près 1,540 monarques, tant empereurs que rois, qui, par droit de conquête ou par droit de naissance, ont régné dans 64 pays différents. On a calculé, approximativement, que sur ce chiffre : 299 ont été chassés du trône ; 64 ont été ablikés ; 2) se sont suicidés ; 11 sont devenus fous ; 100 sont morts dans les guerres ; 123 ont été faits prisonniers ; 25 ont été martyrisés ; 151 ont été assassinés ; 62 ont été empoisonnés ; 108 ont été condamnés à mort. C'est à-dire, 963 sur 1,540 — ou près des deux tiers — ont mal fini.

— On nous a fait voir, dit la Minerve, un curieux document que M. Bouthillier, M. P. P., venait de recevoir par la poste de Trois-Rivières. C'est une lettre venant de M. Elouard, écrite sur écorce de bouleau, et adressée au député de Rouville par M. T. Perrault, entrepreneur sur le chemin de fer des Basses Laurentides. La feuille, pliée en six, a le format d'une feuille de papier à lettre ordinaire ; l'enveloppe de même. Celle-ci porte un timbre-poste de six centimes, et l'estampille du bureau de Ste-Thérèse — où elle a été jetée — avec celle du bureau de Montréal. Les caractères, écrits au crayon, sont très nets et très distincts. La missive a quatre pages et se termine par les mots : "Excusez le papier."

— Les compilations de la Mercantile Agency indiquent que, pendant le trimestre de juillet 1880, il y a eu dans les diverses Etats et territoires des États-Unis, 979 faillites avec passif de \$12,121,422, contre 1,262, faillites et passif de \$15,275,550 pour le même trimestre de 1879. Pendant les neuf premiers mois de 1879, le nombre des faillites a été de 5,320, et le passif de \$81,054,940. Pendant les neuf premiers mois de l'année courante, le nombre des faillites a été de 3,476, et le passif de \$45,010,185.

PASTILLES PECTORALES

Ces pastilles sont fortement recommandées contre les Bronchites, Rhumes, Toux opiniâtre, Catarrhe, Extinction de voix, etc., etc. En vente dans toutes les Pharmacies. Seul propriétaire, S. LACHANCE, Chimiste, 646, rue Ste-Catherine, Montréal.

PENSÉES

Rien ne ressemble à un sot mis avec goût comme un mauvais livre bien relié.

La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas la franchir.

Une bonne réputation est la seule richesse dont celui qui la possède puisse jouir encore après sa mort.

Le plaisir fatigue, le repos ennuit, le travail occupe.

Sur cent projets d'un riche, il y en a quatre-vingt-dix-neuf pour le devenir davantage.

L'impatience aigrit et aliène les cœurs ; la douceur les ramène.

L'intelligence humaine est un sac en caoutchouc qui s'élargit de plus en plus à mesure qu'on le remplit, et se rétrécit lorsqu'on n'y fait rien rentrer.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

MARIAGE

À l'Assomption, le 29 octobre dernier, par le Révérend Messire Féréol Dorval, M. Richebourg LeMoine de Martigny à Mlle Charlotte-Marie Louise Levesque, fille de M. Pierre-Thomas Levesque.

Guérisson de la Consommption

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la recette d'un simple remède végétal pour la guérison infallible et permanente de la Consommption, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses ; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette recette, en français, en anglais, allemand et anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la poste une étiquette, nommément ce papier. W. W. SHEARER, 149, Power's Block, Rochester, N. Y.

Un Diacre sage. — "Diacre Wilden, j'aimerais que vous me fiessez connaître par quel moyen vous et votre famille avez si bien passé la saison dernière, quand nous tous nous avons été si malade et avons eu si souvent la visite des médecins.

— Frère Taylor, la réponse est bien facile. J'ai fait usage des Amers de Houblon en temps opportun, et par ce moyen j'ai tenu ma famille en bonne santé et me suis exempté des comptes de médecins. Pour trois piastres de ce remède, nous avons conservé la santé, et nous avons pu travailler tout le temps, et je suis certain qu'il vous en a coûté ainsi qu'à la plupart de vos voisins de un à deux cent piastres chacun, le temps que vous avez été malade. Je parie que dorénavant vous prendrez mon remède. Voir une autre colonne.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? Si en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger le véritable qui porte le fac-simile de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

TOUX. — Les Brown Bronchial Troches sont propres à guérir la TOUX, le MAL DE GORGE, l'ENROUEMENT et les AFFECTIONS DES BRONCHES. Depuis trente ans que ces TROCHESQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons.

La Gorge. — LES TROCHESQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la Gorge et du Larynx, rétablissant le son de la voix éteinte, soit par le froid ou par épuisement, et la rend claire et distincte. Les Orateurs et les Chanteurs reconnaissent l'utilité des TROCHESQUES. Un RHUME, une TOUX, un CATARRHE ou un MAL DE GORGE exigent une attention immédiate, vu qu'en les négligeant on peut devenir pulmonaire à un degré incurable. LES TROCHESQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES vous donneront toujours un soulagement. Décrivez-vous des contrefaçons, elles sont très nuisibles. Les véritables "Brown's Bronchite Troches" se vendent seulement par boîtes.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 11 novembre 1880. Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TRAMPE, 695, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

N. 245. — MM. F. Dugas, N. O. Paquin, Montréal ; N. P., Sorel ; A. C., St Jean ; V. Gagnon, F. Côté, Z. D.-Laurin, Québec ; Triduvien, Trois Rivières.

NOUVELLES

— Un match par voie télégraphique doit être joué entre les amateurs de Liverpool et de Calcutta.

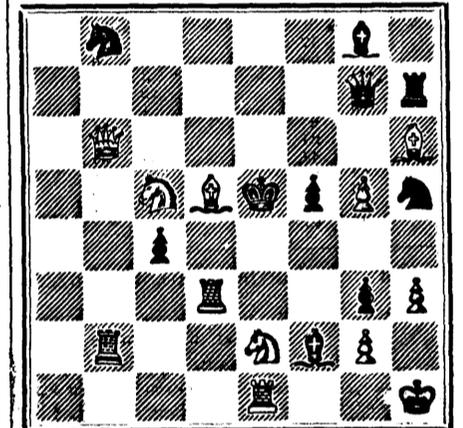
— W. Wm. Atkinson, de cette ville, a remporté le 1er prix au concours de problèmes du Canadian Spectator, et M. Wm. Shinkman, États-Unis, le 2e prix. Nous offrons nos félicitations aux heureux concurrents.

MAGNIQUE CHANGE — A vendre un traité d'échecs, de 500 pages, par Philidor, le célèbre maître français ; cet ouvrage, qui comprend aussi les traités de Greco, Steinauer et Roy Lopez, est offert pour la modeste somme de \$2.50. Le livre se trouve expédié franco de port. C'est une excellente occasion de se procurer un ouvrage de première classe sur les Echecs. Prière de s'adresser au Dr Lamoureux ou à M. O. Trempe.

— Les deux dernières livraisons des Heures de Loisirs, publiées à Paris, par M. Sabel, contiennent des études très intéressantes sur les ouvertures d'échecs. Nous engageons de nouveau nos lecteurs à souscrire à cette charmante revue dont le prix d'abonnement, par une faveur toute spéciale envers les lecteurs de L'OPINION PUBLIQUE, a été porté de 18 francs à 3 francs par an. Ces revues de littérature ébriquéenne sont utiles à l'amateur qui veut faire des progrès. Le jeu d'Echecs a été décoré à juste titre du nom de science, et pour s'élever au-dessus de la médiocrité, il faut de toute nécessité en connaître les principes. Or, dans cette revue, les coups justes et les variantes de chaque début sont analysés avec beaucoup de concision et de clarté de sorte qu'il suffit d'un léger effort de mémoire pour se rendre habile à ouvrir une partie avec avantage.

PROBLÈME No. 248.

Composé par le Rév. M. F. X. BURQUE, St-Hyacinthe NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 2 coups.

Solution du problème No. 245.

Blancs. Noirs. 1 D7e FR 1... 2 Mat-élon le coup des Noirs.

TOURNOI D'ÉCHECS DE HAMILTON. 13e PARTIE

Jouée par correspondance entre le Rév. M. F. X. Burque, de St-Hyacinthe, et M. J. Clawson, Delaware États-Unis.

Gambit du F R — Défense Prussienne

Table with 2 columns: Blancs (M. CLAWSON) and Noirs (Rév. M. BURQUE). It lists chess moves for both sides, such as 1 P 4e R, 2 P 4e FR, 3 F 4e FD, etc.

Les Blancs abandonnent.

NOTES.

- (a) Les auteurs recommandent ici D 5e T, 6ehec. (b) Ce coup n'est d'aucun intérêt. Nous aurions préféré retirer de suite le F à 3e C D. (c) Très opportun. (d) F pr C suivi de C 5e R nous paraît plus fort que le coup du texte ; ils auraient pris ainsi l'attaque, menaçant de jouer D 5e T, 6ehec ce qui rendrait la position des Blancs critique. (e) C 4e T R aurait été plus agressif, tout en protégeant le P F R, qui devient embarrassant pour les Blancs. Il est évident que les Noirs obtiennent un certain avantage par ce coup. (f) Les Blancs négligent trop le roque. (g) Commencement d'une belle attaque qui est possible avec vigueur. (h) Ce coup et les suivants sont très bien joués. (i) Les Noirs terminent la partie avec force et 616 gains.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. T., bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

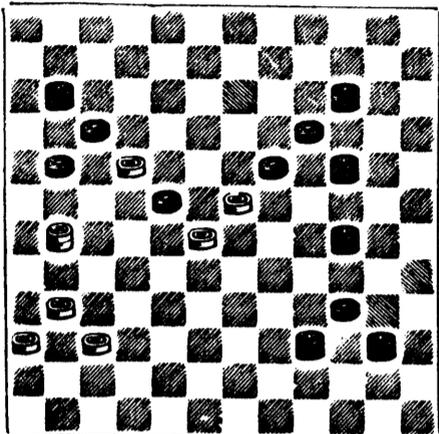
Solutions justes du Problème No. 238

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

PROBLEME No. 240

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield Mass.

Lettre "W" NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 238

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers for each player's pieces.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 6 novembre 1880.

Large table listing market prices for various goods: FARINE, GRAINS, LAITERIE, VOLAILLES, LÉGUMES, GIBIERS, VIANDES, DIVERS.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock: Bœuf, Veaux, Mouton, etc.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique.—\$6.00 par mois donnés aux élèves bourgeois par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.—PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver.—VAGANDES: en janvier et février.

CONDITIONS D'ADMISSION:—Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer.

Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

Jos. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, 6or, M. C. A., Professeur et gérant.

PROVERBES

"Acidité de l'estomac, mauvaise haleine, indigestion et maux de tête facilement guéries par les Amers de Houbion." "Entrez les livres qui traitent des Amers de Houbion, suivez les prescriptions, soyez sages, bien portants et heureux." "Si la vie vous est devenue à charge et que l'espoir ait fui loin de vous, faites usage des Amers de Houbion." "Les organes urinaires affectent tout l'organisme, et le seul remède qu'on puisse y apporter consiste dans l'usage des Amers de Houbion, soyez-en certains." "Les Amers de Houbion n'épuisent ni ne détruisent, ils rendent lassant et donnent une vie nouvelle." "Fièvres, calculs biliaires, lourdeurs et jaunisses disparaissent en faisant usage des Amers de Houbion." "Clous, boutons, rougeurs, rugosité de la peau, éruptions, impuretés du sang sont guéries par les Amers de Houbion." "Le mauvais fonctionnement des organes urinaires cause les plus dangereuses maladies, et les Amers de Houbion les guérissent toutes." "Les Amers de Houbion sont plus efficaces que tous les autres remèdes."

En vente chez tous les pharmaciens

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

CE JOURNAL se trouve sur la table, dans le Bureau d'Annonces de M.M. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

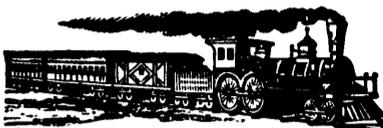
S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7 Rue Bleury, Montréal.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom 10 cts.—Cie. de Cartes NASSAU, N. Y.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc. Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois. Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement. A Montréal: MM LAVIOLETTE & NELSON.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN 1880, les trains partiront comme suit:

Table with 3 columns: MIXTE, MALLÉ, EXP-ESS. Lists departure and arrival times for various routes like Hull, Québec, St. Jérôme.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place-d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 13 Place-d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives. 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département. 20 wagons de seconde classe. 3 wagons d'express ou de bagage. 3 wagons de poste et wagons fumoirs. 240 wagons de fret couverts. 100 wagons de fret découverts. 2 charriots pour le déblaiement de la voie. 2 charriots à neige. 2 charriots en saillie. 30 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les devis, les spécifications ou autres détails.

Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le 1er JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste.

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant

Le temps pour recevoir les soumissions pour fournir le matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien devant être livré durant les quatre prochaines années est de nouveau prolongé jusqu'au PREMIER OCTOBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 juillet 1880.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTASIE ET A L'AILLURE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIETAIRE ET EDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux PROPRIETAIRES de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format grand ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).